

PROCÈS VERBAL

En l'absence de M. Philippe Gervais-Lambony, président de l'Université Paris Nanterre, le conseil de la Contemporaine est présidé par Véronique Champeil-Desplats, vice-présidente déléguée à la recherche.

Les points à l'ordre du jour sont les suivants :

- approbation du dernier procès-verbal de la séance du 23 novembre 2023 ;
- présentation du rapport annuel d'activités 2023 ;
- présentation du bilan de l'exposition Ripostes ! ;
- validation des fermetures administratives 2024-2025 ;
- refonte du règlement public ;
- proposition de redevance d'utilisation commerciale pour le fonds Hervo ;
- point sur le projet de transformation de l'organisation ;
- point sur la réflexion autour des compétences et de la composition du conseil scientifique ;
- questions diverses.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 14h10.

Le point « présentation du bilan de l'exposition Ripostes ! » est déplacé en seconde position.

En ouverture du conseil, le directeur de la Contemporaine, Xavier Sené, demande aux membres présents de se présenter. Le conseil accueille deux nouveaux membres : François Nawrocki, directeur du service commun de la documentation de Paris 1, Sylvie Lindeperg, professeur à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Xavier Sené présente les excuses de la Contemporaine pour la transmission tardive des documents, due aux dernières relectures du projet de rapport d'activité et à la tenue du conseil scientifique la semaine précédant le conseil.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 23 novembre 2023

Aucune demande de modification n'étant formulée, le procès-verbal de la séance du 23 novembre 2023 est soumis au vote et **adopté à l'unanimité**.

2. Présentation du bilan de l'exposition Ripostes !

Xavier Sené présente les chiffres des dernières expositions réalisées aux Invalides à partir du bilan transmis en amont du conseil. Le plafond de visiteurs avait été atteint avec l'exposition « Vu du front », coorganisée avec le musée de l'Armée :

2017	Et 1917 devient révolution	15 047
2016	Internationales graphiques	4 088
2014-2015	Vu du front : représenter la Grande Guerre	38 977
2012	Affiche-action ! Quand la politique s'écrit dans la rue	5 000

Le programme du nouveau bâtiment prévoyait une fréquentation de 15 000 à 20 000 visiteurs par exposition.

Ce chiffre n'est pas atteint ; le choix de la gratuité a été fait pour l'exposition *Ripostes !* et a certainement permis à des visiteurs de venir plusieurs fois pour appréhender l'exposition dans sa totalité. La fréquentation a augmenté : 2 499 visiteurs (904 pour Baillargeon et 957 pour Kagan).

Un écueil possible de la gratuité était la perte de recettes (864 € pour l'exposition Baillargeon) ; mais celle-ci a été largement compensée par l'augmentation du chiffre d'affaires des ventes hors billetterie pendant l'exposition (4 463 €, contre 1 588,50 € pendant l'exposition Baillargeon).

Une campagne de communication a également été organisée pour les derniers jours, pendant lesquels on a observé une forte fréquentation.

En ce qui concerne la programmation culturelle, un plus grand nombre d'événements ont été organisés et ont connu une fréquentation supérieure aux précédentes expositions. C'est là aussi un succès dont on va tirer les leçons pour les reproduire dans les prochaines années.

Pierre Chancerel demande le chiffre de tirage du catalogue (116 ventes).

Xavier Sené indique qu'il s'agit de 116 exemplaires vendus sur les 800 commandés par la Contemporaine, sur un tirage de 3 000. On pourra communiquer l'an prochain le bilan de l'éditeur. La tendance de la Contemporaine serait plutôt à réduire le tirage mais cela dépend aussi des conditions de l'éditeur, CNRS éditions, retenu pour *Ripostes !*, ayant choisi un tirage plus important que pour les deux expositions précédentes.

Christophe Pion demande de préciser si des événements ont été organisés hors-les-murs.

En effet, deux événements ont eu lieu hors-les-murs pour la programmation associée de *Ripostes !* :

- une projection d'*Histoire d'A* au cinéma le Reflet Médicis ;
- une présentation du catalogue à la brasserie Le lieu dit, en lien avec la librairie Le Monte en l'air.

Ces événements visaient à faire connaître l'institution puisque la Contemporaine rencontre des difficultés à faire venir le public à Nanterre.

Christophe Pion demande si la Contemporaine a une réflexion sur une itinérance de ses expositions.

Xavier Sené évoque l'exposition en cours sur le génocide contre les Tutsis au Rwanda, qui va connaître une itinérance au Rwanda après sa présentation à la Contemporaine. Mais c'est une exposition de reproductions, conçue dès le départ pour être itinérante. La circulation d'expositions d'originaux demande une préparation importante ; la Contemporaine a eu de premiers contacts exploratoires avec l'entreprise Manifesto.

François Nawrocki confirme que l'itinérance d'une exposition doit être conçue dès le départ et tenir compte des contraintes liées à sa circulation : assurances, transport, rotation des œuvres. Il est beaucoup moins complexe de faire circuler une exposition de reproductions clés en main, éventuellement réimprimable sur place. Toutes les expositions ne se prêtent pas à l'itinérance.

Grégory Deledicq fait remarquer que la Contemporaine a déjà réalisé une exposition itinérante sur panneaux par le passé, « Toute la France » (sur l'histoire de l'immigration).

3. Présentation du rapport annuel d'activités 2023

Camille Rebours présente les principaux points du rapport d'activité 2023 de la Contemporaine, dont le projet a été transmis aux membres du conseil.

En remarque liminaire, nous constatons un manque de fiabilité dans le recueil de certaines données (incohérence des données issues du SIGB, fin de l'utilisation de Google Analytics pour plusieurs outils, imprécision du compteur de flux, etc.). Un travail sera à mener dans les années à venir pour améliorer les outils statistiques d'une part (déploiement d'un outil libre de statistiques pour les sites Internet ; les statistiques seront aussi un des enjeux de la ré-informatisation), et pour consolider nos indicateurs et établir des tableaux de bord, mutualisés entre départements le cas échéant.

- Collections : les entrées

Imprimés : la Contemporaine a reçu 3 016 titres de monographies et 819 titres de périodiques, pour une volumétrie de 111 mètres linéaires (ml). Le volume des collections reçu est stable. Une des spécificités de la Contemporaine repose dans l'acquisition de documentation du secteur Europe balkanique, centrale et orientale (dont le volume d'acquisition a remonté cette année en comparaison avec 2022), une autre dans l'acquisition, outre les titres scientifiques, de revues militantes ou d'association, à la diffusion parfois informelle. Ainsi, un peu plus de 10 % des abonnements courants sont réalisés en dehors du marché de périodiques, générant des temps de travail plus long.

Archives : pour mémoire, la Contemporaine ne réalise pas d'acquisition onéreuse pour les archives. Elle a reçu 15 fonds en 2023, dont 5 correspondent à des versements complémentaires, pour un total de 7,6 ml (entre autres : enrichissement du fonds constitué par l'association Mémoire Vive, plusieurs lots de tracts politiques et syndicaux, un don de l'Institut d'histoire des relations internationales contemporaines, don Joël Fallet — concernant un groupe maoïste — don Marie-Annick Mathieu — concernant le féminisme dans les années 1970-1980...). On peut noter une réelle dynamique avec de nombreuses propositions de dons reçues et une valorisation des collections (notamment l'exposition *Ripostes !*) qui entraîne à son tour de nouvelles propositions.

Collections muséales et iconographiques : le département du musée a acquis 187 affiches et 155 photographies et a reçu en don 282 affiches, 32 originaux et 177 710 photographies. La grande majorité des entrées consiste en la réception de la première moitié du don du photographe Pierre Collombert. Les acquisitions sont des reportages photographiques de Laurence Geai et d'Emmanuel Ortis sur le conflit en Ukraine, de José Nicolas sur la troisième marche contre le racisme de 1985, et des affiches politiques italiennes et britanniques des années 1970-1980.

- Collections : le signalement

Imprimés : le traitement courant et des dons anciens s'est porté sur 5 796 notices dans le Système universitaire de documentation (SUDOC), dont seulement 1 004 localisations, soit 17,3 % des notices, contre 4 792 créations, soit 82,7 %, en raison de la spécificité des collections de la Contemporaine. Il faut y ajouter des chantiers rétrospectifs :

- 3 987 notices créées dans le cadre du chantier de rétroconversion du fichier cyrillique (commencé il y a dix ans, ce chantier a été réalisé pour moitié environ ; une personne y est dédiée, avec un financement partiel de l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur) ;

- 1 802 localisations dans le SUDOC de documents qui n'étaient signalés que dans le SIGB local ;
- reprise des états de collection de 850 titres dans le cadre du plan de conservation partagée des périodiques de l'Europe balkanique, centrale et orientale (PCP EBCO).

Archives : pour les archives écrites, 23 fonds ont été signalés (inventaire dans Calames, cotation et mise à disposition dans Mnesys), pour 47,5 ml. L'accent est mis sur les entrées récentes afin de rendre disponibles rapidement les fonds nouvellement entrés (8 fonds sur 23 ont été reçus en 2022-2023) ; une trentaine d'autres inventaires ont également été enrichis. Pour les archives audiovisuelles, 4 fonds ont été traités (entre autres les archives de Maurice Rajsfus et de Victor Fay) auxquels s'ajoute la reprise du signalement de 3 fonds.

Collections muséales et iconographiques : 8 383 composantes ont été créées dans le catalogue en ligne des archives et manuscrits de l'enseignement supérieur, Calames (614 pour les affiches correspondant aux signalements de 7 084 affiches, 6 447 pour les originaux et 1 322 pour les photographies et cartes postales correspondant à 16 657 items), et 92 unités de conservation dans le logiciel de gestion de la Contemporaine, Mnesys, correspondant à 3 065 affiches. L'objectif poursuivi est d'arriver à un signalement sommaire de l'ensemble des collections pour permettre leur visibilité et leur consultation, avant de réaliser un traitement plus précis pour certaines collections. Les opérations de signalement ont concerné notamment le fonds des affiches post-1945, les estampes et les originaux 1914-1918, pour les photographies la fin du signalement du fonds France-URSS, la fin du fonds Le Boyer et la première partie du fonds Dufour, et les cartes postales 1914-1918.

- Conservation

La Contemporaine approche de la saturation en ce qui concerne le stockage de ses collections imprimées. Un chantier de mouvement de collections en magasins a porté sur 2 km² de collections, pour un gain de 250 ml, ce qui a permis de gagner environ 2,5 ans d'accroissement. Il faut engager des travaux de refoulement plus importants (sans doute via une prestation), à l'issue d'un travail de cartographie plus précis à mener en 2024, mais aussi ouvrir une réflexion sur le désherbage et ou l'externalisation du stockage.

Restauration : 259 documents ont été restaurés. Outre 23 envois en restauration dans le cadre de demande de prêts extérieurs, les envois en restauration se répartissent entre le programme de restauration courante (118) et les restaurations liées aux expositions (118 également en cumulant exposition temporaire et parcours permanent). Une part est prise en charge par l'atelier interne (imprimés et affiches, en fonction de la restauration à réaliser), dont la capacité a été réduite en 2023 (59 documents restaurés), et une part par des restaurateurs spécialisés pour chaque support.

Numérisation : 12 487 documents ont été numérisés. Comme pour la restauration, la numérisation se répartit entre interne (233 documents) et externe (12 254), l'interne permettant de prendre en charge des documents trop fragiles ou trop précieux pour être envoyés à l'extérieur (en 2023, cela a concerné des albums d'estampes et des albums d'originaux) ainsi que les documents numérisés à la pièce. Le recours au prestataire externe concerne l'audiovisuel par le prestataire Cité de mémoire, les imprimés (dont les affiches) et les photographies (négatifs) par le prestataire Arkhênum. Les envois 2023 ont notamment concerné des affiches chinoises (1 600), le fonds Larroche et le don Cypriani (Amérique latine), des périodiques dont l'état ne permet plus la consultation matérielle (*Le Bosphore*, *Le patriote russe*) et *La lettre des amis de la BDIC*. Les documents dont les droits le permettent seront mis à disposition dans l'Argonnaute, la bibliothèque numérique de la Contemporaine, les autres à la demande sur un poste dédié en salle de lecture.

- Services aux publics : les usagers

3 939 lecteurs se sont inscrits à la Contemporaine en 2023 (contre 3 787 en 2022, + 4 %). On observe une dynamique de hausse, surtout due à la plus forte fréquentation des étudiants de licence (1 332 inscrits contre 1 165 en 2022, + 14,2 %). Si on considère les établissements d'inscription des usagers, 2 456 inscrits sont issus de l'un des établissements dont dépend la Contemporaine (un peu moins des deux tiers), dont 2 212 de l'Université Paris Nanterre (plus de la moitié du total).

- Services aux publics : communication des collections

La Contemporaine a communiqué 9 651 documents en consultation sur place en 2023. La consultation des imprimés est en baisse en 8,9 % par rapport à 2022 mais la communication des archives et collections muséales a, elle, augmenté de 7,8 %. Il faut considérer qu'une partie des demandes de consultation sont réalisées dans les outils (SIGB Aleph, Calames et Mnesys) mais, pour une partie des collections muséales et des archives qui ne sont pas encore versées dans Mnesys, on doit passer par des demandes par mél., avec une mise à disposition en salle de lecture quand c'est possible ou en salle de traitement, ce qui nécessite une implication plus importante des équipes.

Les prêts à domicile représentent 1 203 documents (en hausse de 15,5 % bien qu'ils restent relativement faibles) et le prêt entre bibliothèques l'envoi de 1 281 copies de documents et de 255 monographies (chiffres stables).

- Services aux publics : formations des usagers

Le nombre de formations est en augmentation (183 séances en 2023 dont 133 assurées par la Contemporaine contre 153 et 122 en 2022). C'est notamment le nombre de groupes du secondaire qui a augmenté, passant de 6 en 2022 à 19 en 2023, pour un total de 453 élèves qui ont bénéficié d'une visite et/ou d'un atelier pédagogique. 622 étudiants ont assisté à une visite de l'Atelier de l'histoire ou de l'exposition temporaire.

Le cœur de cible reste l'enseignement supérieur avec 1 265 étudiants formés. Les étudiants de l'UPN représentent plus de 60 % des étudiants formés, ce pourcentage atteignant les trois quarts des formés si on considère les quatre établissements dont dépend la Contemporaine.

- Coopération et recherche

Soutien à la recherche :

- participation au projet d'accompagnement de la donnée à et avec Nanterre (ADN), labellisé Atelier de la donnée en 2023 et coordonné à l'UPN par le SCD ;
- attribution du prix d'étude des mondes contemporains par l'association des amis de la Contemporaine (36 dossiers reçus et 3 étudiants récompensés) ;
- dans le cadre de la préfiguration de la deuxième phase de CollEx-Persée, participation aux cinq groupes de travail préfigurant le programme Archives scientifiques, ainsi qu'à ceux du projet de numérisation concerté et du projet de cartographie des collections ;
- dans le cadre du LabEx « Les passés dans le présent », participation au programme Early Conflict Photography (1890-1918) and visual AI.

Coopération documentaire :

- participation au PCP EBCO ;
- participation au Collectif des centres d'archives et de documentation en histoire ouvrière et sociale (CODHOS) ;
- participation à l'association Archives du féminisme ;
- participation à l'International association of labour history institutions (IALHI).

- Valorisation des collections

Expositions :

- à l'Atelier de l'histoire, rotation de 75 pièces (52 nouvelles, 3 remplacées par un doublon et 20 par des reproductions), visite de 1 095 personnes (582 visiteurs individuels et 513 pendant une visite guidée) ;
- l'exposition *À l'affiche, Claude Baillargeon*, de novembre 2022 à mars 2023 (209 pièces exposées dont 183 de la Contemporaine), a rassemblé 904 visiteurs (à part presque égale entre visite individuelles et guidées) ;
- une exposition « Printemps 1973 : aux origines du quotidien *Libération* » a été organisée d'avril à juin 2023 dans le hall de la Contemporaine, à l'occasion des cinquante ans du journal, en préfiguration de l'exposition *Ripostes !* ;
- l'exposition *Ripostes ! Archives de luttes et d'actions (1970-1974)*, de novembre 2023 à mars 2024 (515 pièces exposées dont 392 de la Contemporaine) a été visitée par 784 visiteurs entre son ouverture et la fin de l'année 2023.

Prêts à des expositions extérieures : 14 prêts pour un total de 83 pièces.

Programmation culturelle : 19 manifestations (rencontres, projections, visites, accueil d'expositions, représentation théâtrale...) ont rassemblé 606 participants. La programmation se divise en une programmation « régulière » autour des collections et des grands événements nationaux, et une programmation « associée » à chaque exposition. Cette dernière semble avoir trouvé son public, alors que cela reste à consolider pour la programmation courante.

Publications : deux publications en 2023, le catalogue de l'exposition *Ripostes ! Archives de luttes et d'actions (1970-1974)* et le numéro 145-146 de la revue *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, « Dissidences de l'est en exil, inventaires, histoires, pratiques documentaires ». La consultation de la revue *Matériaux* sur Cairn est en augmentation : 1,7 fois plus de consultations en 2023 qu'en 2022, pour un total de 162 923 consultations (et 17 510 chargements de pdf).

Xavier Sené rappelle que le programme du nouveau bâtiment visait 4 000 usagers pour la salle de lecture, ce chiffre d'inscrits étant presque atteint.

Marie-Lise Tsagouria demande quels sont les documents empruntables.

Camille Rebours répond qu'il s'agit des monographies imprimées à partir de 1970, sous réserve que leur état le permette.

Il est demandé quelle est l'unité documentaire retenue pour le compte des communications.

Cela dépend de la nature des collections : unité pour les monographies, unité de conditionnement pour la presse et les archives, etc. Les chiffres ne correspondent donc pas au nombre de pièces communiquées.

Xavier Sené indique que la Contemporaine s'est portée candidate pour assurer le co-portage du programme « Archives scientifiques » de Collex-Persée, avec la bibliothèque du Muséum national d'histoire naturelle (MNHN). Un des enjeux du programme sera de définir ce que sont les archives scientifiques. À la Contemporaine, cela recouvre les matériaux de la recherche, sur tous supports, et plutôt des archives privées.

Joseph Chantier demande quel sera l'impact en termes de ressources humaines de cette candidature.

Xavier Sené répond que le sujet est encore en discussion mais que les deux établissements prévoient de demander le financement d'un ETP partagé. Le suivi sera assuré par la direction et la

future responsable de la coordination de la recherche ; cinq agents de la Contemporaine participent en outre déjà aux groupes de travail de préfiguration du programme et ont vocation à poursuivre leur implication.

Les archives de la recherche étant un serpent de mer depuis plusieurs années, il est demandé quel est l'enjeu exact du programme, et quelle collaboration est prévue avec les centres d'archives d'un certain nombre d'institutions de la recherche.

Xavier Sené répond que le réseau des maisons des sciences de l'homme (MSH) est notamment associé aux réflexions. Il s'agit de construire un programme national et structurant, avec pour enjeu de fédérer les initiatives sur les archives scientifiques dans le domaine de l'ESR.

Cécile Méadel rappelle les incitations à aller vers la science ouverte et demande comment le programme va pouvoir aider les institutions à respecter leurs obligations en ce domaine.

Franck Veyron répond qu'on bute effectivement sur la définition du terme « archives scientifiques » et que, dans le cadre de la mise en place du programme, une enquête va probablement être lancée pour dresser un état des lieux de ce que conservent les établissements dans ce périmètre. L'accompagnement des chercheurs dans le domaine de la science ouverte n'est en revanche pas vraiment l'objet du programme.

Sylvie Lindeperg demande ce qu'il est advenu du fonds de maître Alain Lévy qui devait être déposé à la Contemporaine. Franck Veyron répond qu'il s'est avéré à l'analyse que ce fonds était complémentaire d'un don déjà réalisé auprès de l'Humathèque Condorcet ; par souci de cohérence et en accord avec le donateur le fonds leur a donc été confié.

4. Validation des fermetures administratives 2024-2025

Il est proposé les dates de fermeture administrative suivantes pour l'année 2024-2025 :

- entre Noël (25/12) et le jour de l'an (1/01) inclus ;
- le vendredi et le samedi de l'Ascension ;
- les trois premières semaines d'août.

Nathalie Montredon demande si ces dates de fermeture correspondent à celle de l'université.

C'est le cas.

Xavier Sené communique des informations récentes sur l'organisation, en raison des Jeux olympiques, de la semaine du 22 juillet. L'université recommande de limiter la présence sur site en raison des difficultés à prévoir. Xavier Sené propose donc de mettre au vote la fermeture des espaces publics du 22 au 26 juillet.

Nathalie Montredon demande si la pose de congés sera facilitée pour cette période.

Xavier Sené répond que oui.

Grégory Deledicq demande si ces dispositions porteront aussi sur la période des jeux paralympiques.

Pour le moment, ce n'est pas le cas.

Nathalie Bailly demande ce qui se passera pour les moniteurs étudiants qui auraient dû travailler sur cette période.

Xavier Sené répond que la question doit encore être travaillée mais qu'il est prévu de leur proposer d'autres créneaux à hauteur des heures qu'on avait prévu de leur attribuer pendant cette semaine de fermeture.

Nathalie Montredon demande si le télétravail sera privilégié.

Xavier Sené indique que l'université permet en effet d'aller au-delà du nombre de jours autorisé pour les personnes qui ont signé une convention de télétravail, et de bénéficier de travail à distance pour les personnes qui n'ont pas de convention mais des tâches télétravaillables.

François Nawrocki indique que les autres bibliothèques franciliennes seront également fermées.

Marie-Lise Tsagouria précise que seules resteront ouvertes la Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC) et la bibliothèque du MNHN.

Xavier Sené complète en rappelant que la Contemporaine essaie de fermer le moins longtemps possible l'été pour permettre l'accès des chercheurs étrangers mais qu'ils seront sans doute moins présents cette année.

Grégory Deledicq intervient pour émettre le souhait que toutes les catégories de personnel aient des tâches télétravaillables. Nathalie Montredon ajoute que c'est le cas de tous les personnels de catégorie C à l'université Paris Nanterre, sauf ceux des bibliothèques.

Xavier Sené rappelle que c'est également le cas pour les techniciens de la direction du patrimoine (DP) et de la direction des affaires logistiques et d'optimisation des environnements au travail (DALOE) par exemple.

Christine Devergne indique qu'il n'est pas possible de télétravailler pour tout le monde.

Xavier Sené répond que, au vu de l'urgence et de la faible durée concernée, la réflexion ne pourra sans doute pas être menée d'ici la semaine du 22 juillet.

Nathalie Bailly demande si les services de restauration seront ouverts ou non pendant cette semaine.

Pascale Saint-Cyr répond que le CROUS est classiquement fermé la dernière semaine de juillet et la semaine de réouverture en août.

Grégory Deledicq souligne le problème de ces fermetures puisque le CROUS est la seule source de restauration à l'université.

Pascale Saint-Cyr répond que les discussions sont en effet à reprendre sur ce sujet et qu'un nouveau directeur ayant été nommé pour le CROUS de Versailles, l'UPN va entrer en contact avec lui.

La fermeture au public de la Contemporaine pour la semaine du 22 au 26 juillet 2024 est soumise au vote et **adoptée à l'unanimité**.

Les dates de fermeture de la Contemporaine (au public et au personnel) pour l'année universitaire 2024-2025, en coïncidence avec le calendrier de l'université, sont soumises au vote et **adoptées à l'unanimité**.

5. Refonte du règlement public

Xavier Sené expose le projet de modification du règlement public de la Contemporaine, transmis en amont du conseil, qui vise à ajouter que les lecteurs en salle doivent être en possession d'une carte de lecteur de la Contemporaine (ou leur carte d'étudiant pour ceux de l'université Paris Nanterre) et en capacité de la présenter. La proposition d'inscrire cette disposition

dans le règlement fait suite au refus de certains usagers de présenter leur carte car cette obligation n'était pas explicite.

Nathalie Montredon précise que cela permettra de ne plus ouvrir aux lecteurs qui oublient leur carte.

Nathalie Bailly demande si SIPASS fonctionne à nouveau ; Nathalie Montredon demande de même pour l'imprimante Evolis.

Camille Rebours répond que pour SIPASS (il s'agit du logiciel de contrôle d'accès à la salle de lecture ; l'enrôlement de nouveaux badges est actuellement impossible car le nombre de licences disponibles est atteint¹) comme pour l'imprimante (il s'agit d'une imprimante spécifique permettant de rééditer les nouveaux modèles de cartes, nécessaires pour l'utilisation du contrôle d'accès à la salle de lecture dans le nouveau bâtiment, pour les anciens usagers possédant des cartes émises avant l'ouverture du nouveau site), nous n'avons pas encore de retours.

Marie-Lise Tzagouria indique qu'à la BULAC, une tolérance est appliquée pour trois oublis de cartes dans l'année. On vérifie la pièce d'identité de l'utilisateur et on inscrit l'oubli dans le compte-lecteur, avec une mise à zéro chaque année au moins d'août. La BULAC facture 5 € l'édition d'une nouvelle carte en cas de perte.

Nathalie Montredon précise que les refus de présenter une carte viennent essentiellement des usagers de l'université, qui doivent payer l'émission d'une nouvelle carte en cas de perte.

Grégory Deledicq indique qu'il faudrait dématérialiser les cartes.

Nathalie Montredon souhaiterait également qu'une réflexion soit ouverte sur les cartes oubliées ou perdues.

Nathalie Bailly demande ce qui peut être fait pour les nombreuses cartes émises pour des usagers mais jamais récupérées, conservées à l'accueil.

Xavier Sené propose que cette réflexion soit menée hors du conseil.

Grégory Deledicq indique que l'absence de photographie sur les cartes ne permet pas d'identifier les usagers.

Xavier Sené propose là aussi que le sujet soit instruit hors du conseil.

Les modifications du règlement intérieur sont soumises au vote et **adoptées à l'unanimité**.

6. Proposition de redevance d'utilisation commerciale pour le fonds Hervo

Xavier Sené expose à partir de la note transmise en amont du conseil la situation liée au fonds déposé par Monique Hervo à la Contemporaine. La rédaction d'un avenant concernant la gestion des droits d'auteur était prévue mais n'a pu aboutir avant le décès de Monique Hervo en mars 2023.

La Contemporaine, à laquelle Monique Hervo avait laissé "la décision de procéder, en fonction des usages souhaités par les tiers, à la perception d'une redevance d'utilisation [avec] exonération [...] notamment en faveur des usages à fins de recherche ou de médiation culturelle", formule floue et mal définie. Or, ce fonds est de plus en plus consulté et demandé. Comme il n'y a pas d'ayants-droits connus aujourd'hui de Monique Hervo, son œuvre pourrait être considéré

¹ Hors conseil : ce problème est réglé depuis août 2024.

comme orpheline, interdisant toute exploitation commerciale (les photographies n'étant pas concernées par la transposition de la directive européenne sur les œuvres orphelines)

Il est donc proposé d'adopter pour le fonds Hervo des dispositions similaires à celles établies pour le fonds Élie Kagan, avec le même barème.

Marie-Lise Tsagouria demande si cette proposition est le fruit d'un conseil juridique. Xavier Sené indique que le service des affaires juridiques et institutionnelles (SAJI) a été consulté et a estimé que la question juridique était déjà tranchée par l'article 4 de la convention, et qu'il s'agissait donc d'une question politique.

Il est demandé ce qui se passera si un ayant-droit refait surface. Xavier Sené répond qu'on propose de garder les 50 % qui reviendraient à des ayants-droits pour les reverser à des associations dont Monique Hervo était proche, celle solution ayant été approuvée par les proches de Monique Hervo.

François Nawrocki demande si la recherche en succession est terminée. Julien Gueslin répond qu'il n'y avait pas de testament ni de patrimoine, et donc qu'il n'y a pas eu de recherche par un notaire. François Nawrocki propose que, par prudence, les sommes reçues soient d'abord provisionnées (par exemple pour trois ans) avant versement, au cas où un ayant-droit se manifesterait.

Franck Veyron demande si la redevance perçue ne concernera bien que les usages commerciaux. Xavier Sené confirme que oui et que les usagers pédagogiques, scientifiques et culturels ne sont pas concernés.

Il est demandé pourquoi ne pas toucher une redevance pour ceux-ci également. Xavier Sené répond que l'objectif principal reste la diffusion et la valorisation du fonds. Le contrat avec Monique Hervo parle aussi explicitement d'exonération pour les usages de recherche ou de médiation culturelle. On ne peut pas toujours anticiper les usages, le fonds Élie Kagan était par exemple peu demandé jusqu'aux 60 ans du 17 octobre 1961 depuis lequel il l'a beaucoup été.

Xavier Sené rappelle également que quand une œuvre est orpheline, on ne peut normalement pas en faire un usage commercial. Il est demandé si la Contemporaine est lésée en cas d'utilisation d'une photographie du fonds Kagan. Xavier Sené répond que ce sont les ayants-droits d'Élie Kagan qui sont alors lésés : si on peut toujours faire une reproduction pour un usage privé, on doit en revanche verser des droits pour pouvoir en faire un usage public. Julien Gueslin rappelle que le cas particulier pour le fonds Kagan est que ses ayants-droits ont chargé la Contemporaine de gérer les droits (et de leur en verser une partie), tandis que, pour tous les autres cas, c'est à l'utilisateur de faire la recherche et de s'acquitter des droits le cas échéant.

Le projet de redevance est soumis au vote et **adopté à l'unanimité**.

7. Point sur le projet de transformation de l'organisation

Xavier Sené expose l'état d'avancement du projet. Frédérique Baron, qui était chargée de mission sur le projet de transformation de l'organisation, a quitté la Contemporaine au 31/12/2023 pour prendre la direction des bibliothèques de Bourges. La Contemporaine a choisi de recourir à une prestataire, Anne Boraud, pour poursuivre les travaux qui ont repris à la fin du mois d'avril. Le groupe de travail sur la conservation s'est réuni deux fois et une troisième séance est prévue en juillet. La première réunion du groupe de travail sur la médiation et les publics aura lieu le vendredi 14 juin.

L'objectif de calendrier annoncé doit donc être reporté à deux titres, à la suite de cette pause de quatre mois et parce que la priorité est que les discussions puissent se tenir avec les groupes de travail les plus complets possibles. Il était envisagé que les travaux des groupes soient achevés avant la coupure estivale pour un passage en instance à la rentrée, mais on envisage désormais plutôt de terminer les travaux des groupes à la rentrée pour une présentation décalée aux instances de l'université.

Pascale Saint-Cyr demande quand les groupes de travail seront terminés. Xavier Sené répond que la date de fin était prévue pour juillet mais que, si ça devrait être possible pour le groupe conservation, ça ne le sera probablement pas pour le groupe médiation. Un nouveau point d'information sera fait au prochain conseil à l'automne prochain. Le passage devant les instances pourrait être en novembre ou décembre. La mise en œuvre prévue au 1er janvier 2025 sera sans doute à décaler.

Marie Delanos estime que le nouveau calendrier crée des difficultés en raison de l'importante charge de travail et des postes qui seront vacants en septembre. L'horizon de réorganisation qui dure et est mouvant crée de la fatigue pour les collègues ; le calendrier n'est pas assez rassurant.

Xavier Sené indique qu'au 1er septembre 2024, il n'y aura jamais eu aussi peu de postes vacants que depuis 2-3 ans. La Contemporaine va accueillir un conservateur sortant de l'ENSSIB au 1er juillet sur le pilotage de l'informatique documentaires, et au 1^{er} septembre deux sortants de concours BIBAS, une conservatrice sur le pilotage de la recherche, une conservatrice en charge des collections du secteur français et, au 1er décembre, une conservatrice en charge des collections du secteur germanique. Trois postes resteront vacants, en espérant qu'ils soient pourvus au 1er janvier 2025 : responsable du département des services aux publics, responsable du département du musée, adjoint au responsable du département des archives.

Marie Delanos fait remarquer que, sur les postes vacants, le recrutement de collègues contractuels a demandé un temps de formation qu'il va désormais falloir reprendre.

Xavier Sené répond concernant l'horizon de la réorganisation : l'objectif était dès le départ que le projet ne dure pas trop longtemps, pour qu'il n'y ait pas d'essoufflement. La priorité donnée à la prestataire a été de réunir les groupes (et de les reporter quand il n'y avait pas assez de participants). Les difficultés à trouver des dates ont conduit à repousser cet horizon mais de quelques semaines seulement. Cependant, si la décision est d'aller plus vite y compris avec moins de personnes, on peut en prendre acte et le signifier à la prestataire. Néanmoins, il vaut mieux que les travaux des groupes de travail se passent au mieux que plus vite.

Marie Delanos note que la réorganisation induite au sein des départements va aussi prendre du temps.

Pascale Saint-Cyr considère si l'on a mis du temps à trouver la prestataire, c'était pour faire un bon choix.

Grégory Deledicq revient sur les départs, dont des postes importants avec deux responsables de départements, ce qui va faire plus de travail.

Xavier Sené rappelle que les départs font partie de la vie des établissements qui fonctionnent généralement avec 5 à 10 % de postes vacants, ce qui est accentué à la Contemporaine par la fin du chantier de déménagement et d'implantation dans le nouveau bâtiment. Nous arrivons cependant à obtenir de la DRH de l'UPN des contrats en remplacement des postes vacants, ce qui demande de la formation mais permet d'avancer.

Marie Delanos demande s'il ne faudrait pas geler certaines activités.

Xavier Sené répond que ce que nous devons faire et ce que nous devons renoncer à faire doit être discuté dans le cadre de l'élaboration du projet de service.

Pascale Saint-Cyr note que la formation des collègues n'est pas un travail supplémentaire mais fait partie du travail.

Sylvie Lemaire signale que, si les 10 % d'acquisitions réalisées hors marché demandent beaucoup de travail parce que non intégrées dans les procédures des services financiers, il ne faut pas renoncer pour autant à la qualité et à la complétude des collections.

Marie-Tsagouria explique que la BULAC a connu la même situation il y a une dizaine d'années, soit deux-trois ans après son ouverture. Ce n'est pas un mauvais signe mais un mouvement naturel. La Contemporaine va de plus bénéficier de l'arrivée de trois conservateurs de qualité (dont deux viennent de la BULAC).

Grégory Deledicq indique qu'un renouvellement de personnel implique de nouvelles méthodes et façons de faire.

Nathalie Montredon revient sur l'organisation des groupes de travail et le calendrier pour formuler le souhait qu'on prenne le temps de travailler dans ces groupes de travail pour arriver à une proposition aboutie devant les instances plutôt que de devoir faire des allers retours entre la Contemporaine et les instances de l'université.

Nathalie Bailly souligne l'absence au conseil de l'adjointe du département des services aux publics alors qu'elle assure l'interim depuis le 1er juin.

Xavier Sené répond que cela a été vu avec elle et vise à ménager sa charge de travail, étant donné qu'en plus de l'intérim en cours, elle est aussi co-commissaire de l'exposition qui ouvrira en 2025.

8. Point sur la réflexion autour des compétences et de la composition du conseil scientifique

Xavier Sené présente la note sur le conseil scientifique (CS) transmis en amont du conseil. Elle est issue d'une réflexion en groupe restreint de membres du CS et de la Contemporaine (Marc Olivier Baruch, David Guillet, Xavier Sené et Anne Joly) ayant permis de présenter des propositions au CS du 5 juin 2024. L'objectif est que ces éléments sur les compétences et la composition du CS puissent être intégrés dans le projet de renouvellement de la convention constitutive de la Contemporaine.

Marie-Lise Tsagouria demande si le CS participera à la relecture des publications.

Xavier Sené indique que l'idée est que l'un des membres du CS puisse intégrer un comité éditorial.

Marie-Lise Tsagouria demande que la proposition soit reformulée en ce sens.

Xavier Sené présente la proposition faite pour la composition du CS, qui prévoit la représentation des universités dont dépend la Contemporaine, et la présence de personnalités qualifiées.

Joseph Chantier demande ce qu'il faut entendre par parité.

Xavier Sené précise qu'il s'agit de la parité hommes/femmes et Véronique Champeil-Desplats propose que soit ajouté « parité de genre ».

Marie-Lise Tsagouria demande quelle sera la durée du mandat.

Xavier Sené indique que c'est effectivement à ajouter : un mandat de quatre ans, renouvelable une fois.

Véronique Champeil-Desplats indique que la logique serait que les vice-présidents en charge de la recherche siègent comme représentants des universités mais que cela ne doit pas être obligatoire pour permettre aux établissements de nommer qui ils souhaitent.

Anne Tournieroux fait remarquer qu'il est indiqué que le représentant de la Contemporaine doit être un personnel scientifique, or, il n'y a plus de conservateur ou conservatrice parmi les représentants du personnel.

Xavier Sené répond qu'on a repris sur ce point ce qui existe aujourd'hui et qu'il faudra voir comment cela s'organise : faut-il attendre de nouvelles élections des représentants du personnel et que le représentant à siéger au CS soit un conservateur élu dans ce cadre, ou bien prévoir une élection spécifique au conseil scientifique ?

Grégory Deledicq demande s'il ne faudrait pas prévoir plus de renouvellement de mandats (un seul prévu) car on risque de manquer de candidats.

Xavier Sené répond que la disposition a été reprise du code de l'éducation, qui régit les conseils documentaires, même s'il ne s'applique pas au CS. Cette règle de renouvellement ne s'appliquerait pas aux membres de droits et au représentant de la Contemporaine, mais uniquement aux personnalités qualifiées.

Joseph Chantier s'interroge sur l'opportunité de prévoir une représentation des doctorants.

Xavier Sené rappelle que rien n'était écrit précédemment sur la composition du CS. La première proposition était de deux personnalités qualifiées et deux représentants du personnel mais le CS a préféré intégrer les représentants des usagers aux personnalités qualifiées pour simplifier les processus. Pour mémoire pour le conseil de la Contemporaine, nous ne sommes pas parvenus à pourvoir les sièges des représentants des usagers.

Véronique Champeil-Desplats demande à ce que soit indiqué que les personnalités qualifiées peuvent intégrer des représentants des usagers.

Pascale Saint-Cyr demande quelle sera la régularité de réunion de ce conseil.

Xavier Sené répond que ce n'est pas prévu explicitement et que l'idée était d'être le plus souple possible.

Véronique Champeil-Desplats propose qu'il soit indiqué une réunion au moins une fois par an. Elle souligne qu'établir un règlement du CS de la Contemporaine est nouveau et utile.

9. Questions diverses

En l'absence de questions diverses, la séance est levée.

MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS AU CONSEIL DE LA CONTEMPORAINE du 23 novembre 2023

NOM	INSTITUTION	PRESENCE
4 présidents des universités contractantes		
Monsieur Philippe GERVAIS-LAMBONY	Président Université Paris Nanterre	Représenté par Mme Véronique CHAMPEIL-DESPLATS
Madame Annick ALLAIGRE	Présidente Université Paris VIII Vincennes-Saint-Denis	Absente
Madame Christine NEAU-LEDUC	Présidente Université Paris I Panthéon-Sorbonne	Représentée par Mme Anne ROUSSELET-PIMONT
Monsieur Stéphane BRACONNIER	Président Université Paris II Panthéon-Assas	Procuration donnée à Mme Cécile MÉADEL
8 représentants des enseignants-chercheurs		
Madame Pascale LABORIER	Université Paris Nanterre Département d'histoire	Présente
Monsieur Xavier VIGNA	Université Paris Nanterre Département d'histoire	Représenté par sa suppléante, Mme Zoraïda CARANDEL
Madame Sylvie LINDEPERG	Université Paris I Panthéon-Sorbonne Dépt de Recherches politiques	Présente
Monsieur Nicolas OFFENSTADT	Université Paris I Panthéon-Sorbonne	Présent
Madame Cécile MÉADEL	Université Paris II Panthéon-Assas	Présente

Madame Yvonne-Marie ROGEZ	Université Paris II Panthéon-Assas	Absente
/	Université Paris VIII Vincennes-Saint-Denis	/
/	Université Paris VIII Vincennes-Saint-Denis	/
TITULAIRE	INSTITUTION	SIGNATURE
4 personnalités extérieures		
Monsieur Pierre CHANCEREL	Directeur des Archives départementales des Hauts-de-Seine	Présent
Madame Béatrice LECOUTURIER	Conseillère régionale d'Île-de-France	Absente
Madame Françoise THIBAUT	Déléguée générale de l'Alliance ATHENA	Absente
Madame Marie-Lise TSAGOURIA	Directrice de la BULAC	Présente
2 représentants étudiants		
/	ISP - Université Paris Nanterre	/
8 représentants du personnel		
Collège A		
Monsieur Joseph CHANTIER	Contemporaine	Présent

Madame Marie DELANOS	Contemporaine	Présente
Madame Anne TOURNIEROUX	Contemporaine	Présente
Collège B		
Madame Nathalie BAILLY	Contemporaine	Présente
Monsieur Gregory DELÉDICQ	Contemporaine	Présent
Madame Christine DEVERGNE	Contemporaine	Présente
Madame Nathalie MONTREDON	Contemporaine	Présente
MEMBRES INVITÉS		
TITULAIRE	INSTITUTION	SIGNATURE
Monsieur Christophe PION	Directeur du SCD de l'Université Paris 8	Présent
Monsieur François NAWROCKI	Directeur du SCD de l'Université Paris I	Présent
Madame Sophie DAIX	Directrice du SCD de l'Université Paris II	Absente
Madame Cécile SWIA TEK	Directrice du SCD de l'Université Paris Nanterre	Absente

Madame Pascale SAINT-CYR	Directrice générale des services de l'Université Paris Nanterre	Présent
Monsieur Raphaël ZGANIC AUBERT	Agent Comptable Université Paris Nanterre	Absent
AUTRES MEMBRES		
Monsieur Xavier SENÉ	Directeur de la Contemporaine	Présent
Madame Camille REBOURS	Directrice adjointe de la Contemporaine	Présente
Madame Blagovestta BRANDOLINI	Responsable administrative de la Contemporaine	Présente
Monsieur Julien GUESLIN	Responsable du département du musée	Présent
Madame Sylvie LEMAIRE	Responsable du département des collections imprimées et électroniques	Présente
Monsieur Franck VEYRON	Responsable du département des archives	Présent